Image not found or type unknown

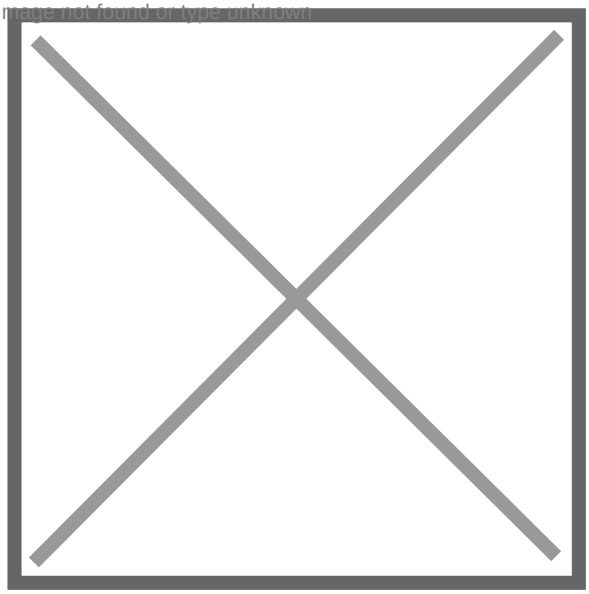

Arnaque location des vacances

Par **samarina**, le **24/02/2011** à **10:55**

Bonjour,
Nous avons loué une chambre dans l'auberge de jeunesse "Chalet de la Serra".
Au moment du reglement du solde la propriétaire nous a calculé le tarif supérieur à celui de leur offre de location qui nous a été envoyée par mail au mois de septembre.
Nous avons réglé par chèque, et arrivé à la maison nous avons consulté leur mail avec l'offre initiale et constaté une erreur de 90€.
Nous avons envoyé un mail en leur expliquant une erreur, mais on n'a pas de réponse. En téléphonant on tombe toujours sur une boite vocale.
Où on peut porter plainte? Est-ce utile de contacter l'office de tourisme? Y a t-il un moyen de les faire rembouser?
En plus la location a été de très mauvaise qualité avec les dalles de plafond qui tombaient sur les lits superposés, la chambre ressemblait à une cellule du prison, avec des meubles délabrés....

Merci d'avance pour votre aide,
Elena

Par **Marion2**, le **24/02/2011** à **13:11**

Envoyez un courrier recommandé AR

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés